

Compte-rendu du conseil d'école du 07/11/2023

Enseignants

Présents : Mme ALLAIN Julie, Mme BERTRAND Béatrice, Mme BOSTON Marie-Hélène, Mme CARLE Nathalia , Mme CLUIS Carole, Mme COLLIN Camille, Mme DELALONDE Valérie, Mme DUBOIS Mathilde, Mme DUMENIL Laure, Mme FISCHER Muriel, Mme GERVAIS Isabelle, Mme LEMONNIER Anaëlle, Mme LIGOUGNE Caroline, Mme SERRE Emmanuelle, Mme HEDDE Séverine, M KILHOFFER Xavier, M PERNUIT Sébastien, M HU Stéphane.

Absents excusés : Mme VIGNEUX Christelle, Mme CHARETIERS Virginie, Mme GUIVARC'H Nathalie, Mme FISCHER Muriel, Mme COLOMBEL Céline.

IEN

Absent excusé : M. CORTES

Mairie

Absente excusée : Mme DAMERON

ATSEM

Mmes LAUCHER Sophie, DEGLOS Christelle

Parents d'élèves

Mmes SABAT Stéphanie, HALAOUI Nadia, JOLY Séverine, JANCIC Marina, AOUH Dédé Mireille, Mrs HENNEVEUX Sylvain, SOMMEN Pierre.

Ordre du jour :

- Bilan de rentrée
- Règlement intérieur
- Election des représentants de parents d'élèves
- PPMS et exercice incendie
- Programme PHARe
- Projets pédagogiques
- Coopérative scolaire
- Travaux et achats informatiques
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Mme Dumenil , enseignante

Début de séance : 17h30

Bilan de rentrée

Effectifs à ce jour : 404 élèves, effectif en baisse, essentiellement en maternelle.

Plusieurs inscriptions sont en cours, les effectifs peuvent donc augmenter dans l'année.

Nous avons 6 classes maternelles, 12 classes élémentaires, un dispositif ULIS.

Les parents d'élèves demandent si une TPS pourrait être ouverte, Mme Bertrand répond que c'est à la mairie d'en faire la demande auprès de la DSDEN.

Classe	Enseignant	Effectif		ULIS
PS/MS	M Kilhoffer	15/9	24	
PS/MS	Mme Charetiers	14/10	24	
MS	Mme Hedde		25	
MS/GS	Mme Guivarc'h	12/7	19	
GS	Mme Dubois		19	
GS	Mme Fischer		18	
CP	Mme Boston		18	
CP	Mme Cluis		17	1
CP	Mme Carle		18	
CE1	Mme Gervais		21	
CE1	Mme Delalonde		22	
CE2	Mme Lemonnier		23	1
CE2	Mme Allain		22	
CE1/CM1	Mme Collin	10/11	21	
CM1	M Hu		23	3
CM1	Mme Dumenil		24	2
CM2	Mme Ligougne		28	2
CM2	Mme Serre		26	3
ULIS	M Pernuit			12
			392	
TOTAL			404	

Des nouveaux collègues sont arrivés dans l'école : Mme Guivarc'h en MS/GS, M Hu en CM1.

M Kilhoffer est nommé à titre définitif.

Plusieurs AESH interviennent auprès des élèves de l'école : Mmes Delpech, Habib, Ocana, Etoré, Mendes, Callonec et Mme Lacroix en ULIS.

Nous avons 5 ATSEM pour 6 classes maternelles . Mme Christelle DEGLOS en PS/MS, Mme Echalard en PS/MS, Mme Sophie LAUCHER en GS, Mme Nelly VASEUX en MS, et Mme Gaëlle HUMBERT en MS/GS.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur n'a pas changé. Il est distribué et lu.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Il sera mis sur le site de l'école et envoyé par mail aux parents.

Certains parents nous indiquent qu'ils ne trouvent pas le site de l'école quand ils cherchent dans leur navigateur.

Mme Bertrand leur précise que l'adresse du site figure sur le cahier de liaison.

Un rappel de l'adresse sera effectué par mail.

Elections des représentants

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance comme l'autorise l'arrêté du 19 août 2019, après décision en conseil d'école de juin 2023. Un conseil d'école exceptionnel s'est déroulé le 28 septembre 2023 dans le but de proposer un vote électronique. Les membres du conseil ont voté pour mais l'école ne dispose pas d'outil pour organiser un tel vote .

Nous le regrettons car le vote papier entraîne un grand gâchis.

Nous avons eu 31,50% de participation. Les représentants des parents ont été élus avec 79% des voix. La participation a été un peu plus importante que l'an dernier. La liste est incomplète (14 parents seulement).

Mme Bertrand rappelle que l'école doit fournir les moyens (enveloppe, papier ...) mais que ce sont les parents candidats qui doivent préparer l'élection.

Mme Bertrand remercie les parents qui l'ont aidée à procéder au dépouillement.

Bilan PPMS et exercice incendie

Le premier exercice incendie a été réalisé début octobre. Les enseignants n'étaient pas prévenus. Il y en aura un par trimestre.

Tout s'est bien déroulé en élémentaire, l'évacuation a mis entre une minute et un peu moins de trois minutes suivant les classes.

Pour la maternelle, les alarmes étaient défectueuses et n'ont pu être déclenchées dans les préfabriqués.

Le PPMS risques majeurs (inondations et tempête) a eu lieu le 13 octobre 2023.

Le problème de l'alerte reste le même, l'école ne disposant d'aucun système. Certains enseignants n'ont pas reçu le SMS d'alerte, d'autres n'ont pas entendu l'alarme délivrée par le mégaphone.

Le PPMS attentat-intrusion a été réalisé aujourd'hui. Il a été mis à jour en début d'année. Le scénario proposé est une intrusion par l'allée menant à l'école. Toutes les classes se confinaient ainsi que Mme Bertrand.

Une moitié de l'équipe n'a pas vu le SMS.

L'absence de système d'alerte rend inefficace les exercices. L'installation est évoquée depuis décembre 2020, confirmée en 2021, promise pour la rentrée 2023.

Monsieur Crétot regrette que l'installation de la sonorisation n'ait pas été réalisée, il nous indique un dysfonctionnement dans les services de la mairie. La consigne avait été donnée au responsable en charge de l'installation. Des verrous auraient dû être installés dans chaque classe pour compenser l'absence de clé en cas d'intrusion. Des éclairages étaient prévus dans les passages sombres menant à l'école.

De plus, comme nous l'avons déjà signalé, l'école ne dispose pas de suffisamment de clés pour ouvrir le complexe, une seule clé est disponible par couloir en élémentaire ; en maternelle il n'y a pas de clé, l'accès au complexe semble donc compliqué en cas d'urgence. L'école ne dispose que d'une seule carte pour désactiver l'alarme.

Le DUERP a été mis à jour par Mme Bertrand, pour la partie qui la concerne, avec l'aide des enseignants qui ont fait un travail de repérage des risques.

Le DUERP est de la responsabilité du responsable des bâtiments, c'est-à-dire la mairie.
Mme Bertrand attend la partie du DUERP élaboré par la mairie.

Dans les points importants de sécurité qui apparaissent :

- Hauteur des barrières
- Pas de moyen de fermer les portes des classes et/ou des couloirs à clé
- Accès faciles et multiples à l'école à pied ou en deux roues
- Fenêtres simple vitrage sans volets
- Absence de système d'alerte déclenchable dans toutes les classes
- Obligation pour les personnels de stationner loin des bâtiments dans un lieu sans éclairage

La décision d'interdire l'accès au parking à l'équipe pédagogique nous inquiète. L'équipe ne se sent pas en sécurité.

Nous nous interrogeons sur la finalité et l'efficacité de cette mesure.

En quoi les enseignants représentent-ils un risque ?

La mesure n'est d'ailleurs mise en place que sur les jours d'école, le mercredi, de nombreux enfants occupent l'école avec le centre aéré et d'autres pratiquent du sport sur le stade, de nombreux véhicules circulent dans les allées. Le risque d'attentat est le même.

Les jours d'école, la grille est souvent ouverte jusqu'à 8H15.

Le camion de livraison pour la cantine rentre dans l'école, il ouvre la grille mais ne la referme pas.

Les enseignants pourraient entrer et refermer derrière eux sur des créneaux autorisés.

Les intrusions à pied ou en deux roues sont faciles puisqu'il n'y a aucune mesure de sécurité aux différents points d'accès.

Les parents d'élèves présents ne comprennent pas non plus cette interdiction pour les enseignants.

Nous nous demandons comment les pompiers entreraient en cas d'urgence.

De plus, les livraisons à l'école ne sont plus possibles.

M Crétot répond que l'école est difficile à sécuriser en raison de sa configuration. Il n'est pas possible de mettre des murs de 2,50m autour de l'école.

Concernant l'interdiction de stationnement pour les enseignants et la fermeture à clé de la grille, il s'agit d'une décision du conseil municipal suite au courrier du préfet en date du 14 octobre 2023.

Pour l'accès pompiers, M Crétot nous indique qu'ils défonceront la grille.

Me Crétot nous précise que le sujet du stationnement des enseignants sera évoqué en conseil municipal le 13 novembre .

Programme PHare

Il s'agit du programme de lutte contre le harcèlement à l'école.

Il continue cette année.

L'école dispose d'un protocole harcèlement, elle dispensera 10h de sensibilisation au harcèlement auprès des élèves à partir du CP, un atelier à destination des parents sera proposé d'ici la fin de l'année civile. La date dépendra de Vigipirate. Les classes participeront à la journée « non au harcèlement » le 9 novembre. Une classe de CE2 s'inscrit au concours NAH qui récompense la meilleure affiche ou vidéo. Une sensibilisation aux bons usages d'internet sera réalisée lors du Safer Internet Day, en février. Chaque enseignant dispose d'une clé USB « Harcèlement » sur laquelle il trouve des ressources, des activités, des vidéos.

Projets pédagogiques

- Semi-marathon et marathon collaboratifs pour tous les élèves de l'école et cross du collège pour les CM2 ;
- Projets en EPS avec des intervenants en EPS ou l'OCCE(baseball, jeux de balles, jeux coopératifs, jeux de raquettes ...) ;
- Intervention sur la pomme en CM1 et sur la châtaigne en CM2 ;
- Ateliers et petits déjeuners équilibrés durant la semaine du goût en maternelle.
- Projection d'un film par Alegria pour les maternelles sur l'alimentation et sur le chêne pour les CP, CE1, CM1, les CE2 n'ont pu participer car il n'y avait pas assez de places ;
- Les CM2 iront voir trois spectacles au TANGRAM ;

- Les CM1 ont un projet classe d'eau sur une semaine ;
- Une intervenante en musique propose un projet en CP et CM2.
- Certaines classes participeront à un concours Mathador, jeux mathématiques en ligne. Les enseignants attendent la validation de la commande par la mairie depuis le 17 octobre.
- Les élèves éliront leurs délégués de classe et iront voter dans la salle de réunion située en maternelle où se trouve l'isoloir et l'urne mis à disposition par la mairie.

Coopérative scolaire

Il existe une coopérative d'école gérée par Madame Bertrand et vérifiée par l'OCCE.

Les fonds sont utilisés pour tous les projets pédagogiques (sorties, achats de matériel pour le sport et la récréation, matériel de musique, intervenants, matériel de jardinage...).

La mairie verse une subvention de 11425 euros pour 2024 pour les sorties et les intervenants.

Le bénéfice de la vente des photos permet de faire des achats collectifs.

Le bilan financier arrêté au 31 août 2023 faisait état d'un solde créditeur de 7000 euros.

Certains chèques n'ont pas encore été encaissés.

Il reste des dépenses à faire pour les jeux de cours et les intervenants extérieurs.

De plus, les classes n'ont plus de coopérative, les banques ne souhaitant plus gérer ce type de compte, l'argent est déposé sur la coopérative générale. Il reste environ 1700 euros pour ces coopératives.

Les comptes ont été vérifiés par Mme Vigneux du RASED et Mme Noé, représentante des parents d'élèves.

Travaux et achats informatiques

Six PC ont été achetés en remplacement des PC volés. La mairie fait confiance à Mme Bertrand pour le choix du matériel chez le fournisseur en compte à la mairie, cela permet de profiter de promotions intéressantes.

Le projet de réfection de la cour des CP/CE1 n'est pas réalisé. Le projet a été initié en mars 2020 et devait être effectif à la rentrée 2022. Les marquages au sol devaient être réalisés par l'équipe enseignante durant les congés d'été. Ce ne sera plus possible actuellement en raison de la météo.

M Crétot nous signale un dysfonctionnement du service technique. Une réunion a été organisée pour résoudre ce problème et faire avancer les travaux.

La pose d'un grillage rigide pour sécuriser l'accès à la maternelle et faciliter l'accès pour les parents a été effectuée durant les congés d'été.

Les plafonds de deux classes ont été refaits pendant les dernières vacances. Le tableau de la classe de Mme Dumenil a été endommagé et les classes étaient très sales. M Crétot note ces problèmes.

Mme Dubois demande si la mairie peut autoriser le jardinage dans l'espace herbé près des préfabriqués en maternelle. Mme Bertrand indique que c'est déjà le cas, Monsieur Crétot confirme que l'autorisation a été donnée depuis plusieurs années.

Questions des parents d'élèves

Les parents n'ont soumis aucune question, l'ordre du jour leur paraissait complet.

Me Crétot souhaite évoquer la restauration scolaire, un diagnostic a été réalisé sur les points de service, d'hygiène, de gestion du temps et de surveillance. Des améliorations seront mises en place.

Un temps de concertation est prévu entre les surveillants de cantine et les parents.

M Crétot précise que six familles ont été convoquées, depuis le début de l'année scolaire suite à des comportements inadaptés signalés par les surveillants.

Fin de séance : 19H30

Mme Béatrice BERTRAND
Présidente du conseil



Mme Laure Dumenil, enseignante
Secrétaire de séance

